

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 8 MARS 2021 A 20H00

L'an deux mille vingt et un, le huit mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Ventelay dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Monsieur Marcel VERGEZ, Maire.

Étaient présents : VERGEZ Marcel, LEBOURCQ Joël, PETITFRERE Philippe, BOQUET Michèle, CHEVAILLIER Guillaume, EUGENE Anne, EUGENE Dominique, GRAUX Benjamin, SMETT Jacki, TELLIER Frédéric, TURLIN Gérard

Était excusé :

Monsieur Guillaume CHEVAILLIER a été élu secrétaire de séance

Avant de commencer la réunion, Monsieur le Maire demande une minute de silence pour Monsieur DOE Jean-Pierre, décédé.

Ensuite Monsieur le maire remercie l'ensemble des conseillers pour l'aide apportée le samedi 6 mars 2021 pour remplir les gabions.

I – LECTURE DU DERNIER COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 15 FEVRIER 2021

Après lecture du compte rendu de la précédente réunion du conseil du 15 février 2021, aucune remarque n'a été formulée.

Il est adopté à l'unanimité

II – COMPTE-RENDU AUX PARTICIPATIONS AUX DIFFERENTES REUNIONS ET COMMISSIONS

- 1) Voiries : Monsieur le maire fait lecture du programme et présentation des fiches techniques pour les différents types de travaux
- 2) PLUH (plan local de l'habitat) : Monsieur le maire informe le conseil sur le projet de travail concernant l'orientation du nombre de constructions dans les villages
- 3) Syndicat des transports scolaire : réunion prévue le 3 novembre

III – DEBAT ORIENTATION BUDGETAIRE 2021

Monsieur le maire présente les grandes lignes du budget primitif 2021, tout particulièrement les projets d'investissements en 2021, à savoir :

- Achat d'un poêle à granuler pour le logement : 2 500 €
- Les contrats informatiques logiciels JVS : 4 000 €
- Achat d'un onduleur : 250 €
- Achat d'un désherbeur thermique : 2 650 €
- Branchement pluvial + achat de terrain : 9 850 €
- Reprise tombes : 6 000 €
- Remboursement de l'emprunt : 80 000 €

En recettes d'investissement :

- FCTVA : 20 500 €

- Subventions pour les travaux effectués rue de Roucy :
 - DETR : 32 408 €
 - Amendes de police : 15 364 €
 - Fonds de soutien à l'investissement (CUGR) : 20 000 €

Pour le fonctionnement : rien de particulier, dépenses courantes. Ajouter seulement au compte 6574 (subventions aux associations) pour les sapeurs-pompiers 50 € car désormais ils sont 4 au lieu de 3.

Le CCAS étant supprimé, par conséquent le budget communal gère les colis de Noël pour les personnes âgées, les aides. Les prévisions budgétaires aux comptes 6232 et 658822 seront augmentées par rapport aux années précédentes.

IV - DELIBERATION CONCERNANT LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES TRAVAUX DE VOIRIES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la programmation de voirie sur 6 ans, à savoir :

- 2021 : pas de travaux
- 2022 : enfouissement des réseaux et changement des lampadaires pour la 2^{ème} tranche de la rue de Roucy et la rue de Montigny (RD)
- 2023 : reprise du tapis, caniveaux et bordures + pluvial rue Georges Turlin
- 2024 : caniveaux à créer + bi couche ou enduit rue Jean-Pierre ainsi qu'un bi couche rue du Buisson
- 2025 : Création complète + caniveaux et bordures rue Belin – longueur 41 mètres sur 4 mètres de large et rue Haute au Hameau de Bourgogne – longueur 53 mètres et 4,5 mètres de large
- 2026 : enfouissement réseaux rue de Bouvancourt et rue de Romain (RD)

V – QUESTIONS DIVERSES

- 1) Achat d'un terrain pour création d'un chemin le long de la caserne des pompiers (environ 3 mètres sur une longueur de 46 mètres)
- 2) Intervention le jeudi 11 mars 2021 au matin pour la réfection du lavoir au Hameau de Bourgogne. Monsieur le maire sollicite les conseillers pour venir aider
- 3) Place de la mairie : Monsieur le maire demande aux conseillers s'ils sont favorables pour que la place de la mairie soit interdite aux voitures afin que les enfants puissent jouer en toute tranquillité. Le conseil municipal donne son accord.
- 4) Monsieur le maire informe le conseil que les élections départementales et régionales se dérouleront les dimanches 13 et 20 juin 2021
- 5) La prochaine réunion de conseil est prévue le lundi 29 mars 2021 à 20h00 pour le vote du compte administratif 2020 et vote du budget 2021

La séance est levée à 21h15